

ATTESTATION DE TYPE
 COMMISSION D'EXPERTISE - TYPE DE VHC. A MOT.

Catégorie Motocyclette	Marque SUNBEAM	Désignation du type / Signé de reconnaiss. S 8 TWIN SPORT	Bordereau-type N° 817
Moyens de reconnaissance du type Désignation "S. 8" en préfixe du numéro de cadre N° de châssis frappé A gauche sous la selle, sur raccord de selle N° de moteur frappé A droite sur carter moteur, derrière pédale c.v. Constructeur du châssis SUNBEAM Cycles Ltd., BIRMINGHAM 11 (G.B.) Constructeur du moteur SUNBEAM Cycles Ltd., BIRMINGHAM 11 (G.B.)			

MOTEUR	CHASSIS	CARROSSERIE
Marque et type SUNBEAM ⁴⁸⁷ Twin Genre Twin vertical Carburant Benzine Nombre cyl. 2 Temps 4 Alésage 69,850 mm. Course 63,500 mm. C.V.-Impôt 2,478 Cylindrée totale 487 cm ³ C.V. frein 26 Refroidissement Air Empl. du moteur Centre en bas	Nombre d'essieux 2 Entraînement sur roue arrière (cardan) 1. Frein A pied : Mécanique, à tambour à tringle, sur roue arrière 2. Frein A main : Mécanique, à tambour, à câble, sur roue avant 3. Frein --- Frein de remorque --- Direction --- Crochet de remorque --- Nombre de vit. avant 4 Vit. en 1 ^{re} vit. 50 en prise dir. 135 km/h.	Constructeur SUNBEAM Cycles Ltd. Genre/Forme Motocyclette Nombre de portes --- Nombre de places ass. Total 2 Avant Milieu Arrière Nombre de places debout --- Pour motos: Siège arrière Cui Sidecar Event.

POIDS ET PNEUMATIQUES	Essieu avant	Essieu arrière	Total
Poids à vide du châssis prêt à rouler	kg.	kg.	--- kg.
Capacité de charge du châssis (Art. 11 RE)	kg.	kg.	--- kg.
Poids maximum garanti par le fabricant	kg.	kg.	--- kg.
Poids à vide du vhc. carrossé (prêt à rouler) av. sge. arrière.	90 kg.	120 kg.	210 kg.
Charge utile	kg.	kg.	--- kg.
Poids maximum garanti du train routier (camion / remorque)	---	---	--- kg.
Pneumatiques: Dimension	3.25 - 19	4.00 - 18	simples doublets
Capacité de charge (par pneu kg.) par essieu	230 kg.	325 kg.	

EQUIPEMENT ELECTRIQUE ET AVERTISSEUR

Phares : Marque **LUCAS**
 Feux de position **1**, dans le phare
 Feux stop
 Indicateurs de direction : Syst. —
 Avertisseur **1**, avert. électr. —
 Syst. anti-éblouissant Ampoule Bilux à cuillier
 Feux rouges **1**, combiné
 Eclairage du N° de contr. **1**, combiné (verre) —
 Emplacement —
 Essuie-glace —

DIMENSIONS

Voie	—
avant	—
arrière	—
Largueur hors-tout AV.	AR. 730
Empatement	1'450
Longueur hors-tout	2'200
Hauteur (non chargé)	1'010
Garde au sol	130
Porte à faux, arrière	—
Crochet de remorque (haut. dep. sol)	—
Crochet de remorque (porte à faux)	—
Diamètre de braquage ext. gauche	—
Diamètre de braquage ext. droite	—
Haut. selle dep. le sol	760

OBSERVATIONS

MODIFICATIONS ET AMELIORATIONS (ser. R3)
 Brût de l'échappement : Les mesures à 7 mètres

Latéralement ont donné 92 - 93 Phome.
 A diminuer jusqu'à maximum 90 Phome.

Dim. Intérieures

Longueur du pont de charge	mm.
Largueur du pont de charge	mm.
Hauteur intérieure	mm.
Haut. du pont dep. le sol	mm.
Ridelles (hauteur)	mm.

Lieu et date de l'expertise-type

Zürich, le 7. 11. 1951.

La commission d'expertises-types